



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sidérurgie

Question écrite n° 21812

Texte de la question

M. Maxime Gremetz attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les mesures de restructuration et de réorganisation avancées dans la société Ugines, du groupe Usinor. Ces dispositions se traduiront par des suppressions d'emplois, une aggravation des conditions de travail, des répercussions sur l'activité des sites. Pourtant, le groupe Usinor est dans une situation florissante : bénéfices considérables, avec un chiffre d'affaires en hausse de 41 %, deux milliards de francs de bénéfices, doublement des résultats par rapport à 1997. Ce groupe a reçu 100 milliards de francs de fonds publics pour assurer son redressement, mais il brade des branches entières de produits sidérurgiques en France, tout en multipliant les OPA à l'étranger. Cette logique détruit des emplois en France alors que le savoir-faire industriel constitue un atout essentiel pour la sidérurgie. Aussi lui demande-t-il les dispositions qu'elle entend mettre en oeuvre pour que les grandes entreprises cessent ces pratiques contraires aux intérêts des salariés et du pays.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21812

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 1998, page 6355